

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2016

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit dans son article L2312.1, alinéa 2, qu'un débat d'orientation budgétaire doit être organisé dans un délai de moins de deux mois avant le vote des budgets.

S'agissant « d'un débat » en termes d'orientation budgétaire, je me permets de vous rappeler que celui-ci n'est pas suivi de vote.

C'est un acte majeur dans lequel sont analysées et mises en perspectives les évolutions et indicateurs de gestion.

INTRODUCTION :

Acteur du développement économique, Arcachon Expansion est un véritable coordonnateur. Il contribue à élever l'attractivité du territoire afin de motiver la venue de futur touriste, il contribue également au bien-être dont bénéficie les arcachonnais par ses actions en matière d'accueil d'information et de promotion, d'animations évènementielles et culturelles.

LES FAITS MARQUANTS DE CETTE ANNEE 2015 :

Une très belle année 2015 en fréquentation touristique favorisée par une météo exceptionnelle en haute saison et sur la période de fin d'année.

Un bilan positif des animations évènementielles favorisant l'attractivité du territoire.

Une programmation culturelle riche et variée permettant à plus de 50 000 personnes d'accéder à la culture à travers le Théâtre Olympia, le Festival Cadences, la Plage aux Ecrivains, les concerts de l'été, les expositions.

Une année difficile commercialement pour le Palais des Congrès malgré un chiffre d'affaires à l'objectif global, mais un résultat négatif.

Perspectives 2016

Nous devons faire face à une concurrence croissante nécessitant des performances accrues. Les entreprises et les ménages réduisent leur budget et recherchent des solutions plus économiques. On constate depuis quelques années et particulièrement sur cette saison que les touristes et les entreprises cherchent à ne pas se tromper sur la prestation qu'ils achètent « Ils comparent ». Ils ne souhaitent pas forcément aller vers le « moins cher » mais avoir le meilleur rapport Qualité/Prix.

L'accueil, la sécurité et la satisfaction de nos clients et visiteurs seront toujours au cœur de nos préoccupations en 2016. Ces notions sont chaque année mieux prises en compte par les différents services d'Arcachon Expansion qui mettent en place des actions appropriées afin de répondre aux exigences de nos visiteurs.

L'innovation sera également au centre de nos réflexions afin d'offrir à nos visiteurs qu'ils soient touristes de loisirs, d'affaires ou culturelles le meilleur :

- Animations renouvelées,
- Programmes culturels toujours plus étoffés,

- Service toujours adapté,
- Déploiement sur les réseaux sociaux.

Le plan stratégique de promotion 2016 s'appuiera sur des outils de communication pointus, un relationnel affûté à chaque situation, une présentation de l'offre qui la rend attractive, pertinente, voire unique avec pour objectifs :

- Consolider les parts de marchés d'Arcachon et conquérir de nouveaux marchés,
- Privilégier un esprit de partenariat (Bordeaux/Arcachon /Saint-Emilion) (SIBA/OT du Bassin)
- Rester offensif dans un contexte tendu.

LE BUDGET 2016 :

Il s'orientera autour d'une construction entre dépenses et recettes modérées à équilibrer en fonction de l'activité économique.

Il s'appuiera notamment sur :

- ↻ Une rigueur administrative et financière,
- ↻ L'optimisation des services afin de trouver des économies échelles,
- ↻ La pertinence de nos actions,
- ↻ La mise en place d'un groupement de commande avec la Ville.

Sans oublier le développement avec :

- ↻ Des actions de communication privilégiant : Internet, les éducteurs et les relations presses,
- ↻ En s'appuyant sur les partenariats : CDT, CRTA, SIBA, Atout France, DRAC, IDDAC.

Il prendra en compte la réduction de la subvention de la Ville de 100 000 € pour l'année 2016 soit 350 000 € sur les 2 dernières années..

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

L'objectif de cette année 2016 sera de maintenir globalement les dépenses de fonctionnement malgré les augmentations tarifaires et la nécessité de garantir la sécurité des biens et des personnes.

En matière de personnel, l'augmentation conventionnelle d'1% de l'ancienneté, l'augmentation individuelle de 0,3 % en juillet et l'instauration d'une couverture obligatoire santé représenteront en valeur une augmentation de notre masse salariale d'environ 20 000 € à effectif constant.

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Dans un contexte de crise économique impactant les foyers et les entreprises, nos recettes de fonctionnement essentiellement due à une programmation des concerts de l'été étoffée, un Festival cadences, une Saison Culturelle riches et variés et des actions commerciales pertinentes du Palais des Congrès, du réceptif, des

visites de l'office de tourisme et de l'animations, de la perception de la taxe de séjour devront garantir les équilibres budgétaires.

En ce qui concerne le budget annexe commercial, nous comptons sur le développement de la gestion des congrès, le partenariat entre hôteliers, prestataires de Congrès et Palais des Congrès, pour maintenir le chiffre d'affaire du Palais des Congrès, lui permettant d'assurer son équilibre budgétaire et sa politique d'investissement et de conquête de marchés. Une attention toute particulière sera portée sur le poste Commission du Palais des Congrès.

On comptera pour l'exercice 2016 sur un maintien des subventions culturelles, DRAC, Conseil Général et Conseil Régional à hauteur de 140 000 € environ.

LES INVESTISSEMENTS 2016 :

Ils se limiteront à la capacité d'Autofinancement d'Arcachon Expansion. Néanmoins, Arcachon Expansion travaillera avec la Ville d'Arcachon à la réalisation d'un marché d'investissement et de maintenance pour le remplacement de la centrale thermique du Palais des Congrès.

Afin de garantir la pérennité de son exploitation, le Palais des Congrès étudiera la faisabilité d'un emprunt permettant la réalisation d'aménagement nécessaire à son développement économique.

OBJECTIFS PAR ACTIVITE :

➤ L'OFFICE DE TOURISME

L'Office de Tourisme ne participera à aucun salon grand public. En contrepartie, l'Office de Tourisme développera ses actions auprès des journalistes, en partenariat avec la Ville et développera également son image par l'achat d'espaces publicitaires dans le cadre d'actions organisées avec le CRT.

En partenariat avec Bordeaux et le SIBA, l'Office de Tourisme participera à la promotion du Bassin et d'Arcachon sur le marché chinois lors de workshop et éductours d'octobre organisé par Atout France.

L'office de Tourisme disposera également du guide touristique enrichi d'un encarté central dédié à l'hébergement imprimé à 70 000 ex.

L'Office de Tourisme s'appuiera également sur :

- Le site internet dédié au Tourisme qu'ils soient de loisirs, d'affaires ou culturels, d'une version mobile et de tablettes numérique en libre service,
- l'accueil, l'information,
- la coordination des acteurs touristiques locaux,
- la commercialisation et la vente de produits touristiques,
- le réceptif avec une offre packagée en ligne.

Dans le cadre de sa mission de promotion d'Arcachon, l'Office de Tourisme s'appuiera sur les axes stratégiques suivants :

- Autour des thématiques :
 - Bien-être et remise en forme,
 - Découverte du milieu naturel (les balades en bord de mer en hors saison),
 - Tourisme culturel et évènementiel,
 - Découverte du patrimoine,
 - Golf
 - Loisirs actifs (plaisance, voile, motonautisme),

➤ **LE PALAIS DES CONGRES :**

Compte tenu du contexte économique, les entreprises sont très prudentes quand aux budgets alloués aux réunions professionnels, séminaires et autres congrès.

En réponse à cette évolution et pour cibler la clientèle des décideurs et des professionnels aquitains, le Palais des Congrès a défini un axe de communication reposant sur la mise en place d'un site Internet dédié au Congrès, la présence sur le salon REUNIR, la mise en place de campagne d'affichage, l'achat de référencement Google Adwards, et de page dans le Sud Ouest Eco.

Les Axes stratégiques de 2016 seront :

- ↪ Poursuivre la mise en place d'une politique de communication réfléchie et pertinente pour confirmer le positionnement du Palais des Congrès sur le marché régional et national,
- ↪ Privilégier les actions de prospections directes vis-à-vis des marchés ciblés au détriment des actions de promotion (salons et insertions),
- ↪ S'appuyer sur les pôles de compétitivités régionaux pour développer un référencement et accroître le taux de fidélisation,

Dans un contexte concurrentiel de plus en plus rude, le Palais des Congrès d'Arcachon s'appuiera sur le dynamisme de sa force commerciale en:

- Collaborant à la démarche collective de l'offre Aquitaine avec PAU/BIARRITZ/BORDEAUX sous l'égide du CRTA,
- Développant les Ambassadeurs de la destination ARCACHON,

L'objectif de cette année 2016 sera la réalisation d'un chiffre permettant l'équilibre budgétaire et préparant l'avenir par le positionnement de l'offre globale d'Arcachon.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prévisionnel Primitif global	1 480 000	1 520 000	1 565 000	1 600 000	1 435 000	1 520 000
Réalisé global	1 536 750	1 749 730	1 715 200	1 252 930	1 546 296	
Prévisionnel location de salles	596 000	581 000	590 000	610 000	550 000	560 000
Réalisé location de salles	585 000	550 500	573 000	463 763	481 401	

➤ LES ANIMATIONS :

Pour l'année 2016, les événements désormais traditionnels seront maintenus (carnaval, Fête d'Arcachon, Feux artifices, Fêtes de la Mer, accueil des tournées d'été, Journées du Patrimoine, Halloween, Noël.)

L'année sera marquée aussi par la préparation de nouvelles animations à prévoir dès 2016 mais aussi 2017.

2016 se traduira aussi par :

- Une réduction des budgets
- Une recherche de sponsors et de mécènes.

Une année également marquée par la recherche de synergie intra services qui impactera le budget Animations.

➤ CULTURE :

Afin de promouvoir l'ensemble des spectacles de la saison culturelle et d'optimiser le taux de remplissage du théâtre Olympia, un plan de communication sera mis en place prévoyant des campagnes d'affichage sur le réseau fixe (Atribus et sucettes 12 faces / 365 jours) situé sur l'axe stratégique Arcachon / Gujan, des insertions presse en couverture de Sud ouest sur les éditions Bassin et nord des Landes, ainsi que dans Bordeaux 7, (programmées en fin de mois, elles annoncent la programmation du mois à venir.

La Culture devra parvenir encore en 2016 à accroître ses recettes par :

- Un meilleur plan de communication et un meilleur affichage (notamment sur Arcachon, panneaux Decaux / Clear Chanel),
- Une saison culturelle 2016/2017 mis en avant dès le mois de juin,
- Une offre concert Eté accessible dès le mois de décembre,
- Une programmation permettant un équilibre entre spectacles commerciaux et spectacles découvertes tenant compte de la baisse des subventions.

La préparation du budget primitif 2016 s'inscrit dans un objectif d'équilibre entre dépenses et recettes avec une volonté de développement artistique et culturelle.

	2011	2012	2013	2014	2015	2016
Prévisionnel	1 338 243	1 420 000	1 500 000	1 332 500	1 350 000	1 600 000
Réalisé	1 378 265	1 646 276	1 612 552	1 260 000	1 659 022	

CONCLUSIONS :

Tous les services continuent de démontrer beaucoup de rigueur dans leur suivi de budget et seront mobilisés en 2016 pour faire d'Arcachon une destination à vivre et à aimer.

Délibération N° 1 : HABILITATION DU DIRECTEUR GENERAL

Mes Chers Collègues,

Les statuts d'Arcachon Expansion prévoient que notre Directeur Général est chargé sous l'autorité et le contrôle du Président du Conseil d'Administration de passer en exécution des décisions du Conseil d'Administration, tous actes contrats et marchés permettant le fonctionnement de la Régie.

Notre Conseil d'Administration se réunissant tous les trois mois, il est demandé au Conseil d'Administration de bien vouloir autoriser le Directeur Général à :

- ✍ Signer les contrats et conventions,
- ✍ Négocier et fixer les tarifs,
- ✍ Rembourser les frais professionnels pour le personnel d'Arcachon Expansion et ses invités,
- ✍ Créer des régies de recettes et d'avances,
- ✍ Attribuer des primes,
- ✍ Intenter les actions en justice au nom de la Régie,
- ✍ Défendre les actions intentées contre elle,
- ✍ Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés en la forme négociée.

nécessaire au bon fonctionnement d'Arcachon Expansion.

Le Directeur Général rendra compte lors de chaque Conseil d'Administration de l'exécution de ces actes.

D'autre part, il convient d'accorder au Directeur Général d'Arcachon Expansion une marge de négociation de 30 % sur l'ensemble des tarifs, dans le cadre des activités qu'il sera amené à gérer.

Cependant dans un contexte économique très concurrentiel, où la réactivité et la prise de décision en matière tarifaire peuvent permettre de concrétiser des contrats, il convient d'accorder une marge de négociation sans limite sur les tarifs propres du Palais des Congrès.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Approuver cette délibération.**
- **Autoriser le Directeur Général à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

DELIBERÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Délibération N°2 : REVISION DE LA VALEUR FACIALE DES CHEQUES DEJEUNERS (Attribués aux agents de la Ville d’Arcachon et de ses établissements publics rattachés).

Mes Chers Collègues,

Par délibération en date du 30 septembre 2002, il a été décidé l’attribution de titres restaurant aux agents de la Ville d’Arcachon et de ses établissements publics rattachés. La valeur faciale du titre était en 2015 de 6,00 € dont 3 € à la charge de la commune et ses établissements publics rattachés.

Pour l’année 2016, il est proposé de porter la valeur faciale du chèque déjeuner à 6,10 €. Cette augmentation correspond à l’évolution de l’indice des prix à la consommation.

Dans ces conditions, je vous propose, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ↳ **ACCEPTER de porter la valeur faciale des chèques déjeuners attribués aux agents à 6,10 € dont 3,05 € à la charge d’Arcachon Expansion.**

DELIBERE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION :

Délibération N°3 : COMMISSIONS DES BILLETTERIES

Mes Chers Collègues,

Les statuts d'Arcachon Expansion prévoient que le Conseil d'Administration «fixe les taux de redevance dus par les usagers».

➤ **CULTURE :**

Lors de spectacles pour le compte de prestataires extérieurs, l'Office de Tourisme est sollicité pour effectuer la billetterie spectacles. Afin de participer aux frais de gestion et d'amortir les coûts d'utilisation du logiciel SIMPLE CLIC et du personnels de l'Office de Tourisme, il convient d'instaurer la perception d'une commission dont vous trouverez le détail ci-dessous :

- ⌘ 1 € pour un prix de vente public n'excédant pas 15 €
- ⌘ 1,50 € pour un prix de vente public n'excédant pas 25 €
- ⌘ 2 € pour un prix de vente public supérieur à 25 €

➤ **CITY TOUR :**

En contre partie de l'exploitation de la billetterie sur la période estivale correspondant à l'exploitation propre de la prestation City Tour d'Arcachon, Tourism & City Tour s'acquittera d'une commission billetterie **de 3% du CA HT**. Le versement de cette commission interviendra en fin de période d'occupation et sur présentation d'une facture.

➤ **LOCO EXPRESS :**

En contre partie de l'exploitation de la billetterie LOCO EXPRESS s'acquittera d'une commission billetterie **de 3% du CA HT**. Le versement de cette commission interviendra en fin de période d'occupation et sur présentation d'une facture.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Adopter le montant des commissions des billetteries pour le compte de prestataires extérieurs.**
- **Autoriser le Directeur Général à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

DELIBERÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Délibération N° 4 : TARIFS CULTURE

Mes Chers Collègues,

Les statuts d'Arcachon Expansion prévoient que le Conseil d'Administration «fixe les taux de redevance dus par les usagers».

Partenariat médias :

Structures	Signataire	Fugain	Perm	Barbier	Jeb Patton	Rémi Panossian	Chère Eléna	Naim
Lagardère Métropoles 381, boulevard Wilson - 33200 BORDEAUX RFM	Yann Kerleau / directeur régional Lagardère Métropole							10
WIT FM	Vincent Laugier Chérie FM							10
Nostalgie	Nostalgie	10						
	FIP				4	4		
Plage FM	Gäelle Simon		2	4			4	
Culture Atlantique Mag	Sarah Milono Lhermitte			2			2	2
Bouche B								12

PARTENARIATS DIVERS

Arcachon Expansion a été sollicité pour l'attribution de places de spectacle pour le loto de l'amicale du personnel municipal.

Arcachon Expansion a souhaité s'associer à ce loto en offrant :

- **2 places** pour la représentation du 13/01/2016 « Michel FUGAIN & Pluribus ».

CULTURE DE COEUR

L'association Cultures du Cœur a contacté ARCACHON EXPANSION afin de signer un partenariat portant sur la mise à disposition à titre gratuit de places de spectacles sur la saison culturelle au théâtre Olympia.

Cette association créée en 1998, est née à la suite du constat qu'en France, sur 600 millions de places de « spectacles » mises en circulation chaque année, seules 300 millions sont achetées par environ 20% de la population.

Cultures du Cœur participe à la lutte contre les exclusions en mettant en réseau le secteur culturel et le secteur social afin de favoriser l'accès à la culture, au sport et aux loisirs des personnes qui en sont exclues.

Cultures du Cœur dispose d'une **association nationale**, de **10 régionales** et de **46 associations départementales**.

Ses objectifs sont de :

- Favoriser l'accès à la culture des personnes les plus démunies,
- Renforcer les liens humains et sociaux là où ils sont les plus fragilisés,
- Promouvoir l'insertion et la citoyenneté,
- Lutter contre les exclusions.

Avec pour mission de :

- Sensibiliser les pouvoirs publics,
- Développer les partenariats avec les entreprises culturelles, fédérations et clubs sportifs, organismes de tourisme de proximité, accès à la lecture et aux livres et les relais sociaux,
- Informer sur l'offre culturelle, événementielle, sportive et touristique disponible
- Mettre les invitations des structures culturelles, sportives et touristiques à la disposition des relais et du public,
- Susciter le développement d'actions concertées d'accompagnement du public.

L'action s'adresse à tous les publics exclus, que ce soit pour des raisons économiques et/ou sociales (personnes démunies, familles avec peu de moyens financiers, personnes en situation d'isolement....)

Arcachon Expansion a mis et/ou mettra à disposition dans le cadre de cette convention, 2 invitations pour les spectacles suivants :

Evènements	Dates	Horaires	Nombre de places	Durée	Lieux
Michel Fugain et Pluribus	13/01/2016	20h45	2	1h30	Théâtre Olympia
Le barbier de Séville	02/02/2016	20h00	2	2h30	Théâtre Olympia
5eme hurlants	09/02/2016	20h45	4	1h	Théâtre Olympia
Orchestre National de Bordeaux Aquitaine	11/02/2016	20h45	2	1h20	Théâtre Olympia
Yaël Naïm	14/02/16	20h45	2	1h30	Théâtre Olympia
Chère Elena	18/02/2016	20h45	2	1h40	Théâtre Olympia
Ensemble baroque « Les surprises »	07/03/2016	19h00	2	1h	Eglise Saint Ferdinand Arcachon
Les fourberies de Scapin	18/03/2016	20h45	2	2h	Théâtre Olympia
Malandain ballet Biarritz	24/03/2016	20h45	2	1h05	Théâtre Olympia
Le roi Lear	29/03/2016	20h45	2	2h	Théâtre Olympia
Emiliano Pellisari studio « De l'enfer au paradis »	05/04/2016	20h45	2	1h20	Théâtre Olympia
Alain Chamfort	26/04/2016	20h45	2	2h	Théâtre Olympia

Je vous propose, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- ✓ **ADOPTER les tarifs et invitations précités,**
- ✓ **ADOPTER les dispositions qui viennent de vous être exposées,**
- ✓ **HABILITER notre Directeur Général à signer les conventions nécessaires avec les interlocuteurs et partenaires concernés.**

DELIBERÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Délibération N 5 : Tarifs Palais des Congrès (manifestations récurrentes)

Mes Chers Collègues,

MANIFESTATIONS RECURRENTES

Vu l'article 2221-38 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que le Conseil d'Administration «fixe les taux de redevances dus par les usagers »,

Vu que certaines manifestations bénéficient de conditions commerciales spécifiques,

le directeur d'Arcachon Expansion présente les tarifs de ces manifestations :

- Salon de la Voyance - Juillet et Août 2016
Forfait location des espaces : 1 950 € HT

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Adopter ces tarifs des manifestations récurrentes 2016.**
- **Autoriser le Directeur Général à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

DELIBERE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Délibération N 6 : Convention de partenariat avec les prestataires réceptifs.

Mes Chers Collègues,

La présente convention a pour objet la présentation des commissions négociées sur chiffre d'affaires par le Service Réservation de l'Office de Tourisme d'Arcachon dans le cadre de réservations pour des groupes constitués et individuels.

Ces prestations peuvent être réservées ponctuellement en fonction des demandes reçues par le Service Réservation de l'Office de Tourisme d'Arcachon du 1er janvier 2016 au 31 décembre 2016.

Une commission est accordée à Arcachon Expansion.

Restaurants	Commission
<i>Le Thiers</i>	10%
<i>Le Moules and Beef</i>	10%
<i>Pinasse Café</i>	10%
<i>Le Grand Café Victoria</i>	10%
<i>L' Escale</i>	10%
<i>Chez Yvette</i>	10%
<i>Chez Pierre</i>	10%
<i>Chez Diego</i>	10%
<i>Casino</i>	10%
<i>Cap Pereire</i>	10%
<i>Au P'tit M</i>	10%
Bateau	
<i>UBA</i>	12%
<i>Spirit of Bassin</i>	10%
<i>Vedette Jouvence</i>	10%
<i>Pinasses du Bassin</i>	10%
<i>Vent d'Arguin</i>	10%
Activités	
<i>Source des Abatilles</i>	1,00 € retrocédé
<i>Maison de l'huître</i>	10%
<i>Locoexpress</i>	10%
<i>Laser Lander</i>	10%
<i>Autobus Arcachonnais</i>	10%
<i>Arcajet Marine</i>	10%
<i>Arcachon Kayak Aventure</i>	10%

Les conventions sont conclues pour une durée de **1 an** à compter de la date de la signature.

Vous trouverez ci-joint la convention type.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Adopter la délibération N°6 selon les modalités qui vous ont été exposés,**
- **Autoriser le Directeur Général à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

Délibération N 7 : Appel d'Offre

Mes Chers Collègues,

Les achats d'Arcachon Expansion doivent respecter les grands principes fondamentaux de la commande publics à savoir, la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures

Nous avons lancé une procédure de consultation le **18/11/2015** sous le numéro **15-174778**

Cet appel d'offre comprenait :

- Contrat de fourniture d'électricité en contrat unique pour le compte du Palais des Congrès et l'Olympia, en application de la loi n°2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation

Nous vous proposons la liste des fournisseurs ayant répondu à l'appel d'offre :

- **EDF**
- **SEOLIS**

Après étude des différentes propositions, le prestataire retenu pour la fourniture de l'électricité est :

- **EDF**

Vous trouverez ci-joint le tableau comparatif entre EDF et SEOLIS.

Je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **Adopter cette délibération,**
- **Autoriser Monsieur le Directeur Général à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

DELIBERE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :